

Sperrfrist Do. 1. Mai 2008, 9.00 Uhr

Es gilt das gesprochene Wort

**Monseigneur Heinrich Mussinghoff,
évêque d'Aix-la-Chapelle**

**Homélie prononcée à l'occasion de la Fête de l'Ascension du
Seigneur, le 1er mai 2008, en la cathédrale d'Aix-la-Chapelle**

**Remise du Prix Charlemagne à la Chancelière de la République
fédérale d'Allemagne, Madame Angela Merkel**

Ac 1, 1-11

Ep 1, 17-23

Mt 28, 16-20

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Madame la Chancelière,

Mesdames et Messieurs les Hautes Personnalités et Autorités
d'Europe,

La fête de l'Ascension du Seigneur nous rassemble aujourd'hui
en cette cathédrale d'Aix-la-Chapelle dédiée à la Vierge Marie.

Nous venons d'entendre le message du Christ ressuscité.

C'était en Galilée, sur la montagne que Jésus avait indiquée à
ses disciples. Ces derniers oscillent encore entre foi et

adoration d'une part, questionnements et doutes d'autre part.

Jésus fait le premier pas vers eux ; il adresse son message à
ses disciples, un message qui dépasse les limites du temps et
qui est toujours actuel, un message du Seigneur de tous les

temps sous la forme d'un envoi en mission et d'une promesse (Mt 28, 16-20).

« Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. »

Le pouvoir conféré aux autorités dans le monde de la politique, de l'économie, de la culture et de la société n'est pas un pouvoir qui leur a été donné en propre. Il n'est pas acceptable que le pouvoir ait le droit pour lui mais, bien au contraire, c'est le droit qui a le pouvoir ; cela s'applique également et tout particulièrement dans notre Union européenne. Vous qui êtes assis dans l'octogone de la cathédrale, quand vous levez les yeux, vous apercevez dans la coupole la représentation du Christ, du Seigneur ressuscité, qui reviendra à la fin des temps. C'est par-devant Lui et par-devant son évangile que l'empereur Charlemagne assumait la responsabilité du pouvoir qui lui avait été confié. C'est une façon de faire qui a caractérisé l'histoire européenne pendant plus de mille ans.

« Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. »

Et, pour nous les chrétiens, il rajoute la mission suivante :

« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés. » L'adhésion au Christ et le fait d'être ses disciples ont laissé une empreinte profonde dans l'histoire de l'Europe et ont modelé une communauté de valeurs dans laquelle la dignité de l'homme et les droits de l'homme mais aussi la liberté et la démocratie ont trouvé le terreau dans lequel l'humanité en Europe a pu se développer.

Les dernières paroles que Jésus nous a adressées sur la terre sont une promesse : « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » Et c'est pourquoi, durant les neuf jours qui séparent l'Ascension du Seigneur et l'effusion de

l'Esprit à la Pentecôte, nous Chrétiens demandons à Dieu qu'il nous envoie son Esprit Saint, la force d'en haut, le compagnon, le consolateur avec ses sept dons : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de connaissance, d'affection filiale et d'adoration. Ce sont ces dons que je demande à Dieu de vous donner en plénitude, à vous qui exercez une responsabilité particulière en Europe. Je vous souhaite de garder gravée dans votre mémoire et dans votre cœur cette image de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, l'image du Christ ressuscité et qui reviendra à la fin des temps. Je vous souhaite également d'être comblés de sa force et de ses bienfaits dans votre action politique, économique, culturelle, sociale et démocratique.

Chère Madame, le prix international Charlemagne de la ville d'Aix-la-Chapelle vous est décerné aujourd'hui pour votre action en faveur de l'Europe. Comme chancelière de la République fédérale d'Allemagne, vous avez mis à profit votre présidence du Conseil de l'Union européenne lors du premier semestre 2007 pour sortir le Traité constitutionnel européen de sa léthargie après les échecs qu'il avait subis. Vous lui avez insufflé un nouvel élan et vos efforts ont été couronnés par l'adoption, le 13 décembre 2007, du Traité de Lisbonne. Votre engagement sans faille a été récompensé même si les objectifs n'ont pas encore tous pu être atteints.

Je considère comme un progrès significatif que le texte du traité de Lisbonne élargisse le champ des valeurs et des objectifs sur lesquels l'Union s'engage, au premier rang desquels figure la dignité de l'homme, ce que nous saluons particulièrement ; la dignité inaliénable de chaque personne humaine n'est-elle pas justement issue de notre vision chrétienne de l'homme ? La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

constitue un pas supplémentaire vers la construction de l'Union européenne comme communauté de valeurs. Bien que proclamée en décembre 2000, celle-ci n'était pas jusqu'alors entrée dans le droit positif. Mais son application s'impose désormais car elle est inscrite dans le Traité de Lisbonne, même si des dérogations ont été accordées à la Grande-Bretagne et à la Pologne. Certes, la Charte des droits fondamentaux n'a pas été intégrée dans le corps du texte du traité, mais il est mentionné à l'article 6 du nouveau Traité sur l'Union européenne que « l'Union reconnaît les droits, les libertés et les principes énoncés dans la Charte des droits fondamentaux (...) laquelle a la même valeur juridique que les traités. »

L'Église catholique regrette que le préambule ne parle que des « héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe » mais passe sous silence la contribution du christianisme dans l'histoire et dans la période contemporaine. Il reste à souhaiter que l'on mentionne les racines judéo-chrétiennes de l'Europe ainsi que la contribution de l'Islam. De plus, nous aurions souhaité une référence à Dieu dans le préambule car elle aurait souligné les limites de l'action politique et humaine et désigné Dieu comme l'ultime instance de recours au-dessus de toutes les forces politiques, économiques et culturelles. Je sais, Madame, que vous avez toujours soutenu ces revendications, autant que vous le pouviez.

Nous sommes également reconnaissants que l'article sur les Églises ait été inséré comme article 16 C dans le traité sur le fonctionnement de l'Union et que, de cette façon, la déclaration finale du traité d'Amsterdam (1999) fasse maintenant partie du droit primaire de l'Union européenne, acquérant ainsi un véritable statut juridique. Selon ces nouvelles dispositions,

l'Union européenne respecte le statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Églises et elle garantit désormais l'instauration d'un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Églises : cela ouvre un cadre institutionnel qu'il convient de remplir de vie et d'inspiration.

Vous avez également, Madame la Chancelière, clairement indiqué que l'Union européenne ne devait pas s'isoler du reste du monde mais qu'au contraire elle voulait prendre ses responsabilités pour le développement et la paix dans le monde. Je vous remercie de l'engagement dont vous avez fait preuve pour renouer la discussion avec les Etats africains et pour promouvoir activement le développement de ce continent. Je vous remercie de votre engagement à négocier avec les Israéliens et les Palestiniens pour avancer, pas à pas, vers plus de paix, de sécurité, de prospérité et d'emploi dans cette région.

Chers frères et Sœurs, Madame la Chancelière, Mesdames et Messieurs les Hautes Personnalités et Autorités d'Europe, Tournons une fois encore notre regard vers le Christ ressuscité, retourné auprès de Dieu, qui intercède pour nous et qui reviendra à la fin des temps. L'apôtre Paul nous dit dans la lettre aux Ephésiens : « Que le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père dans sa gloire, vous donne un esprit de sagesse pour le découvrir et le connaître vraiment. Qu'il ouvre votre cœur à sa lumière, pour vous faire comprendre l'espérance que donne son appel, la gloire sans prix de l'héritage que vous partagez avec les fidèles, et la puissance infinie qu'il déploie pour nous, les croyants. C'est la force même, le pouvoir, la vigueur, qu'il a mis en œuvre dans le Christ quand il l'a ressuscité d'entre les morts et qu'il l'a fait asseoir à sa droite dans les cieux. Il l'a établi au-dessus de toutes les puissances

et de tous les êtres qui nous dominent, quel que soit leur nom,
aussi bien dans le monde présent que dans le monde à venir. »

(Ep 1, 17-21)

Que Dieu vous comble tous de ses bénédictions, qu'il bénisse
votre vie et votre action au service de l'homme. Amen.